



Autorité parentale, scolarité et santé de l'enfant, entre obligations et choix quelle autonomie pour les parents et pour le mineur ?

AUTORITÉ PARENTALE SCOLARITÉ ET SANTÉ DE L'ENFANT

Programme

Le droit confère aux parents une place unique à l'égard de leur enfant, libres de construire leur modèle éducatif, dans le même temps, la société assure également une fonction de protection de l'enfant

Comment s'articulent ses deux niveaux ?

Quelle prise en compte de la volonté de l'enfant ?

- Définition et fonction de l'Autorité parentale
- Les modalités d'exercice : conjointe ou exclusive, la délégation et le retrait de l'autorité parentale
- L'intervention des tiers :
 - Le dispositif de protection de l'enfance : administratif et judiciaire
 - Le positionnement des professionnels et des institutions

Compétences visées

- Sensibiliser, informer, former pour une meilleure connaissance des règles de droit.
- Etre en capacité d'analyser une situation, se positionner face aux parents et aux tiers.
- Actualiser ses connaissances juridiques

Méthode & outils pédagogiques

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echanges et Analyses autour de situations
- Résolution de cas pratique

Outils utilisés :

- Cas pratiques amenés par les participant.e.s
- Analyse de documents
- Remise d'un livret de formation synthétique reprenant les éléments clefs et des sources documentaires

Infos pratiques



Niveau d'accès nécessaire pour entrer en formation :
Tout.e professionnel.le du social ou de la santé

Prérequis : Aucun



Formation à :
Ocellia Echirolles



Durée et calendrier :
1 jour – 7 heures



Financement :
Employeur :
150 €/personne
Particulier :
120 €/personne

Contactez nos équipes pour plus d'informations

Intervenants : Dominique MATTANO, Juriste Master II Droit de la Famille
D.E. de Médiateur Familial

Evaluation

Bilan oral en fin d'action.
Fiche d'évaluation remise aux participants en fin de formation

Certification

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.

Check-list de l'inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur
www.ocellia.fr

Ce bulletin est à retourner complet au Service Formation Continue Ocellia Lyon, Valence ou Grenoble Echirolles.

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :
Grenoble Echirolles : Service Formation Continue au
04 76 09 02 08
formation-continue.grenoble@ocellia.fr

Lyon : Service Formation Continue au
04 78 64 24 09
formation-continue.lyon@ocellia.fr

Valence : Service Formation Continue au
04 75 86 23 84
formation-continue.valence@ocellia.fr



OCELLIA est un établissement signataire de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement. Nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap.

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr



Lyon - Grenoble - Valence

www.ocellia.fr